



RAPPORT D'ACTIVITE

Côte d'Ivoire

Pré-session Nationale

20 – 22 février 2019

Chronologie de participation à l'EPU dans le cycle actuel



1. Introduction

Les 20 et 21 février 2019, 45 participants venant d'Abidjan et de 6 autres régions de l'intérieur du pays ont pris part à l'atelier de renforcement des capacités de la société civile et du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) dans le cadre de l'EPU. Cet atelier a été coorganisé par le CNDH, le Comité de Suivi EPU et *UPR Info* et s'est déroulé dans les locaux du CNDH à Abidjan, Côte d'Ivoire. L'objectif de l'atelier était de renforcer les capacités de la société civile et du CNDH en matière de plaidoyer et de formulation de recommandations dans le cadre de l'EPU afin que leurs informations et leurs recommandations soient prises en compte par les Etats examinateurs lors de l'Examen de la Côte d'Ivoire, prévu le 7 mai 2019 à Genève. L'atelier a également permis aux participants de développer des fiches de plaidoyer sur leur thématique de droits de l'homme et a favorisé le partage d'informations et de connaissances entre les OSC, en vue d'unir leur voix pour un plaidoyer plus efficace auprès des représentants diplomatiques à Abidjan et à Genève.

Lors de la Pré-session nationale du 22 février à Abidjan, 21 ambassades, 5 agences onusiennes et 3 organisations internationales ont assisté aux exposés des 6 orateurs de la société civile. Ces derniers représentaient chacun une ONG et abordaient une thématique particulière plus le CNDH. Après les présentations des orateurs, les ambassades et agences onusiennes présentes ont pu échanger avec la société civile de manière plus informelle lors du dialogue interactif groupé. 5 tables représentant les 5 groupes thématiques ont été placées, permettant aux diplomates de rencontrer les activistes de la société civile qui avaient participé à l'atelier et de leur demander des informations plus détaillées sur leurs thématiques d'intérêt prioritaires. Les participants à l'atelier ont également pu fournir aux diplomates leurs fiches de plaidoyer thématiques, contenant des informations sur le niveau de mise en œuvre des recommandations du second cycle ainsi que leurs suggestions de recommandations.

Cette activité représente la deuxième étape d'une série d'activités organisées par *UPR Info*, en partenariat avec le Conseil National des Droits de l'Homme, dans le cadre de son [programme d'appui au processus EPU](#) de la Côte d'Ivoire.

2. Activités

2.1. Résumé des activités

Formation pour les organisations de la société civile et le CNDH

Le 20 février 2019, 45 représentants de la société civile nationale d'Abidjan et de 9 autres régions du pays (Duékoué, Divo, Abengourou, Gagnoa, San-Pédro, Korhogo, Man, Daloa, et Bondoukou) ont suivi la première journée de formation. Lors de la première session, le Comité de Suivi EPU, représenté par Mme Marthe Pedan Coulibaly et le CNDH, représenté par M. Sékou Tidjane Amadou Traore, ont partagé leurs expériences des trois cycles de l'EPU de la Côte d'Ivoire en mentionnant les acquis, mais aussi les difficultés rencontrées lors de leurs diverses activités autour de l'EPU. Les participants ont ensuite pu poser des questions au Comité de Suivi EPU et au CNDH sur leurs rôles respectifs dans le mécanisme de l'EPU. Les participants ont également pu partager leurs propres expériences de leur engagement dans le processus de l'EPU. L'importance de la coordination parmi les OSC et la nécessité d'impliquer des représentants des régions ont été soulignées par les deux organisations. Parmi les difficultés mentionnées par le Comité de Suivi EPU figure la réactualisation constante des contacts avec les Missions Permanentes à Genève dont le personnel évolue d'un cycle à l'autre. Le CNDH a quant à lui évoqué la difficulté d'impliquer les OSC de l'intérieur du pays et de les rendre actives dans le mécanisme de l'EPU afin qu'elles puissent fournir des informations précises sur les thématiques régionales en matière de droits de l'homme. Après cette session interactive, Laura Sinner de *UPR Info*, a présenté le fonctionnement général de l'EPU et a résumé les passages de la Côte d'Ivoire à l'EPU ; y compris les principales thématiques relevées et les Etats qui ont fait le plus de recommandations au pays. Après cette introduction, Ashleigh Shields de *UPR Info*, a présenté le format de la Pré-session nationale ainsi que de la Pré-session à Genève, en donnant quelques éléments essentiels à la préparation des orateurs et des participants à ces deux événements.

Après la pause-café, son Excellence Monsieur M. Thomas Litscher, Ambassadeur de Suisse en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, en Guinée, au Libéria et au Sierra Leone, est venu présenter la perspective de l'Etat examinateur à l'EPU. Au cours de cette session, Monsieur l'Ambassadeur a décrit l'implication de la Suisse lors des cycles précédents de la Côte d'Ivoire et a expliqué le processus de formulation des recommandations de la Suisse à la Côte d'Ivoire, soulignant les acteurs nationaux suisses impliqués et les thèmes prioritaires pour la Suisse. Son Excellence a ensuite répondu aux nombreuses questions des participants.

L'après-midi, *UPR Info* a donné des informations détaillées sur la participation des OSC et du CNDH tout au long du processus de l'EPU et des points d'entrées possible pour mener un plaidoyer efficace tout au long du cycle. Les participants ont également été introduits aux fiches de plaidoyer thématiques et à la formule SMART pour l'élaboration de recommandations spécifiques, mesurables, adéquates, réalisables, temporellement définies, liées aux Objectifs du Développement Durable et prenant en compte la dimension égalité des genres. La dernière session de la journée portait sur la coopération entre les OSC, le CNDH et les autres parties prenantes à l'EPU telles que les parlementaires, les médias, les milieux académiques et les agences onusiennes. Les participants ont été informés de l'importance d'impliquer ces acteurs à l'EPU et sur la façon de les aborder.

La deuxième journée de formation du 21 février a été consacrée aux travaux de groupes. Après une brève introduction d'*UPR Info* à la méthodologie pour la rédaction de fiches thématiques de plaidoyer, les 45 participants se sont regroupés en 5 groupes pour développer leurs fiches de plaidoyer:

- Groupe thématique Droits Economiques, Sociaux et Culturels
- Groupe thématique Droits Civils et Politiques
- Groupe thématique Femme-Enfant
- Groupe thématique Groupes Vulnérables
- Groupe Conseil National des Droits de l'Homme

Sur la base des documents explicatifs sur les fiches de plaidoyer mis à disposition par *UPR Info* quelques jours avant la formation, les groupes thématiques ont eu l'opportunité de finaliser leurs fiches de plaidoyer à distribuer aux diplomates lors de la Pré-session du 22 février. Chaque table thématique a reçu d'*UPR Info* des conseils relatifs aux techniques de rédaction, aux indicateurs et à la formulation des recommandations pour développer un contenu clair et précis. Chaque orateur de la Pré-session nationale a pu restituer en plénière sa présentation afin de recevoir des commentaires d'*UPR Info* et des autres participants, notamment sur le caractère SMART des recommandations et sur les références des informations présentées. Le groupe thématique Droits Civils et Politiques a présenté sa fiche de plaidoyer en plénière et a également bénéficié de commentaires de l'assemblée et d'*UPR Info*.

Lors de cette deuxième journée de formation, *UPR Info* a été interviewé par la Radio de la Paix et a expliqué l'objectif de ces journées d'atelier. 4 articles de presse sur l'atelier de renforcement des capacités des parties prenantes ont également été publiés le 21 février dans la presse locale (presse écrite et en ligne).



Pré-session nationale

La Pré-session nationale s'est déroulée la matinée du vendredi 22 février à l'Hôtel Novotel à Abidjan, quartier du Plateau, Côte d'Ivoire. 21 représentants de la communauté diplomatique d'Abidjan, 5 représentants d'agences onusiennes et 3 représentants d'organisations internationales ont pris part à l'événement. Son Excellence M. Thomas Litscher, Ambassadeur de Suisse, Mme Joséphine Charlotte Mayuma Kala, Représentante de l'Union Africaine en Côte d'Ivoire ainsi que Son Excellence M. Jobst von Kirchmann, Ambassadeur de l'Union Européenne, ont adressé un mot de bienvenue à l'assemblée. Puis, Mme Ashleigh Shields, modératrice, a également souhaité la bienvenue aux représentants diplomatiques et à la société civile avant de donner la parole aux 6 orateurs de la société civile. Ces 6 orateurs représentaient chacun un groupe thématique comme lors des travaux de groupe de la veille, avec un orateur supplémentaire provenant du Comité de Suivi EPU qui a quant à lui adressé des thématiques qui n'étaient pas abordées dans les autres présentations :

- **Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH)**, représenté par sa Présidente Mme Namizata Sangare – Thèmes abordés : Institution Nationale des Droits de l'Homme, ratification et coopération avec les organes conventionnels, droit à la santé, protection des défenseurs des droits de l'homme.
- **Comité de Suivi EPU** – Thèmes abordés : Droits des migrants, réconciliation nationale et indemnisation des victimes, protection de l'espace de la société civile, lutte contre la pauvreté et établissement d'un organe national permanent et inclusif pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations.

- **Groupe thématique Droits Economiques, Sociaux et Culturels** – Thèmes abordés : industries extractives et droits humains, déchets toxiques, mortalité liée à la maternité, et accès à l'eau potable.
- **Groupe thématique Droits Civils et Politiques** – Thèmes abordés : impunité, torture, milieu carcéral et indépendance de la justice.
- **Groupe thématique Femme-Enfant** – Thèmes abordés : Droits des femmes, lutte contre les violences à l'égard des femmes, délinquance juvénile et enregistrement des naissances.
- **Groupe thématique Groupes Vulnérables** – Thèmes abordés : Droits des personnes handicapées, apatridie et victimes de guerre.

Chaque orateur a pris la parole pendant 5 minutes : chacun a mentionné les progrès réalisés en matière de droits de l'homme par la Côte d'Ivoire depuis le 2^{ème} cycle de l'EPU, a identifié les défis restants et a suggéré des recommandations SMART que les pays examinateurs pourraient formuler à la Côte d'Ivoire lors de son 3^{ème} passage à l'EPU en mai 2019. Toutes les déclarations étaient accompagnées d'une présentation PowerPoint résumant les éléments-clés des propos. Ashleigh Shields a ensuite ouvert la séance de questions-réponses permettant aux diplomates de s'adresser directement aux panélistes. Puis, les orateurs ont repris brièvement la parole pour délivrer un commentaire final sur leurs attentes pour ce 3^{ème} cycle de l'EPU de la Côte d'Ivoire. Cela a permis de clore la première partie de l'événement consacrée aux présentations des ONG nationales.

Lors de la pause-café, 5 tables thématiques ont été aménagées afin de permettre aux diplomates de circuler d'une table à l'autre pour continuer à dialoguer de manière plus informelle avec les représentants de la société civile, issus de diverses ONG d'Abidjan et de quelques autres régions du pays. Les diplomates ont ainsi pu rencontrer la société civile nationale et lui poser des questions plus détaillées sur leur thématique prioritaire. Ce dialogue interactif groupé a permis aux représentants de la société civile de mener un plaidoyer directement auprès des diplomates présents, de leur fournir une fiche de plaidoyer ou une copie de leur rapport et d'échanger des contacts.



Echanges entre la société civile et les représentants diplomatiques lors du dialogue interactif groupé.

2.2. Réalisations

La Pré-session nationale est parvenue à réunir des acteurs importants du processus de l'EPU tels que les États examinateurs, un groupe d'ONG nationales, l'Institution Nationale des Droits de l'Homme, des agences onusiennes et des organisations internationales pour un échange sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire. Une discussion sur les recommandations qui devraient être faites à la Côte d'Ivoire lors de son 3^{ème} passage à l'EPU a également eu lieu. La Pré-session a attiré un grand nombre de participants, dont une partie conséquente de la communauté diplomatique d'Abidjan. La Pré-session a également bénéficié de la présence de délégués de l'ONU en Côte d'Ivoire, du PNUD, du UNHRC, de ONU Femmes, de UNICEF, du CEDEAO, du CICR et de l'OIM. L'Ambassade de Suisse, l'Ambassade de l'Union Européenne et la représentation de l'Union Africaine en Côte d'Ivoire étant les co-hôtes de l'événement, ont permis une forte mobilisation de la communauté diplomatique du pays. Cela a démontré l'importance accordée à un dialogue avec la société civile nationale au sujet des droits de l'homme et à un processus de l'EPU inclusif.

Les deux jours d'atelier ont permis à la société civile d'approfondir ses connaissances sur le mécanisme de l'EPU et sur les techniques de plaidoyer. C'était la première fois que des représentants d'ONG provenant d'autres régions du pays (9 autres régions) participaient à une formation sur l'EPU. L'inclusion de la société civile basée à l'extérieur de la capitale est primordiale pour que toutes les questions de droits de l'homme, y compris celles plus spécifiques aux régions, soient prises en compte dans le processus de l'EPU et ainsi faire de l'EPU un mécanisme proprement national et représentatif. Les participants provenant des régions peuvent transmettre leurs acquis à leurs communautés respectives et aux autres ONG de leur région, augmentant les capacités des ONG basées à l'extérieur de la capitale à s'engager dans l'EPU. Avec la journée de travaux de groupe, la société civile a pu échanger sur les bonnes pratiques, apprendre à se coordonner et à définir des priorités conjointes par thématique, en incluant également les participants des régions.

L'atelier et la Pré-session ont permis de:

- ✓ Renforcer la collaboration entre les OSC nationales, le Conseil National des Droits de l'Homme, les États examinateurs et les organisations internationales en Côte d'Ivoire avant la phase de suivi et de mise en œuvre du 3^{ème} cycle de l'EPU de la Côte d'Ivoire ;
- ✓ Fournir à la communauté diplomatique, aux agences onusiennes et organisations internationales une mise à jour sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire et informer des niveaux de mise en œuvre des recommandations du 2^{ème} cycle de l'EPU sur la base de preuves crédibles de première main et d'informations provenant d'ONG travaillant sur le terrain ;
- ✓ Disséminer du matériel de plaidoyer (fiches de plaidoyer et rapports) à 21 représentants de la communauté diplomatique et 8 représentants d'agences onusiennes et d'organisations internationales ;
- ✓ Informer les agences onusiennes des activités nationales autour de l'EPU ;

- ✓ Renforcer la collaboration et la coordination entre les OSC nationales (provenant de 10 régions du pays) travaillant sur la même thématique, notamment pour la phase de suivi et de mise en œuvre des recommandations ;
- ✓ Explorer les moyens d'inclure d'autres parties prenantes à l'EPU au niveau national telles que les parlementaires, les agences onusiennes, les médias et les milieux académiques.

2.3. Leçons tirées

La coopération entre le Conseil National des Droits de l'Homme, le Comité de Suivi EPU et *UPR Info* a été primordiale au bon déroulement de la formation et de la Pré-session et pour assurer des activités inclusives, permettant de renforcer les capacités de la société civile sise à Abidjan et en dehors de la capitale. Il sera essentiel d'exploiter et de mettre à profit ce partenariat unique lors de la phase de suivi. La participation de représentants des autres régions du pays est une bonne pratique qu'il faudra maintenir et encore renforcer lors de toutes les prochaines activités autour de l'EPU afin d'assurer représentativité et inclusivité.

L'Ambassade de Suisse, l'Ambassade de l'Union Européenne et la Représentation de l'Union Africaine ont été des hôtes formidables pour la Pré-session nationale et ont contribué à rehausser le profil de l'événement ainsi qu'à assurer une bonne participation de la communauté diplomatique et du développement. Nous espérons que la Pré-session a permis d'établir un dialogue durable entre la société civile et la communauté diplomatique d'Abidjan sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire et que des recommandations pertinentes et orientées sur l'action seront adressées à la Côte d'Ivoire lors de son 3^{ème} passage à l'EPU.

Un autre élément important pour assurer un processus de l'EPU inclusif et représentatif est la promotion de la participation des femmes et des jeunes aux différentes activités autour de l'EPU. La majorité de la population ivoirienne est âgée de moins de 29 ans ; il est donc essentiel que les jeunes participent activement aux divers ateliers et que des formations adaptées à leurs besoins soient également proposées. Sur 45 participants à la formation, seules 10 femmes étaient présentes. Par conséquent, des efforts devront être faits pour favoriser une participation effective des femmes lors des futures activités.

Afin de sensibiliser davantage les représentations diplomatiques d'Abidjan à l'importance des recommandations SMART et à leur rôle dans le processus de l'EPU de la Côte d'Ivoire, nous pensons qu'il serait bénéfique d'organiser un séminaire sur l'EPU pour les Etats examinateurs avant la tenue de la Pré-session nationale. Cela leur permettrait non seulement de bénéficier au mieux de la Pré-session mais aussi de collaborer durablement avec la société civile pour la phase de suivi et de mise en œuvre des recommandations.

3. Prochaines étapes

Le 2 avril 2019, *UPR Info* organise une Pré-session sur la Côte d'Ivoire au Palais des Nations à Genève. Il s'agit d'une nouvelle opportunité pour les défenseurs nationaux des droits humains de partager leurs points de vue sur la performance du gouvernement en matière de droits humains, sur les niveaux de mise en œuvre des précédentes recommandations de l'EPU et de proposer des recommandations avant le 3^{ème} EPU de la Côte d'Ivoire le 7 mai 2019. Outre leur participation à la Pré-session à Genève, les OSC ivoiriennes qui se rendront à Genève auront la possibilité d'organiser des réunions bilatérales pour renforcer leurs relations avec les États examinateurs, cette fois-ci via les Missions Permanentes à Genève.

UPR Info entend également poursuivre son engagement dans le processus EPU de la Côte d'Ivoire en soutenant l'organisation d'un atelier stratégique pour la société civile afin que celle-ci développe un plan d'action stratégique en vue de contribuer à la mise en œuvre des recommandations que la Côte d'Ivoire aura reçu lors de son 3^{ème} EPU. En outre, *UPR Info* soutiendra la tenue d'un dialogue national en vue de la rédaction et de la mise en œuvre d'un plan d'action national relatif aux droits humains. Selon les besoins, *UPR Info* se tiendra également disponible pour apporter un appui technique au gouvernement dans l'élaboration d'un plan d'action national pour les droits de l'homme.

4. Paroles de participants



Louise Monguiro

Forum des ONG et Association d'aide à l'enfance en difficulté, Chargée de suivi et évaluation

Cet atelier m'a appris comment mener un plaidoyer efficace tout au long du cycle EPU et comment intégrer les parties prenantes. J'ai aussi appris l'importance de rédiger un rapport à mi-parcours afin d'évaluer la stratégie de mon ONG et de l'adapter en conséquence.

J'ai également appris comment identifier les États cibles et comment les aborder. L'Ambassadeur de Suisse a donné beaucoup d'informations en ce sens. Mon engagement dans l'EPU se poursuivra par la présentation de fiches de plaidoyer aux institutions ciblées par les recommandations sur les droits des enfants. Nous allons également sensibiliser les autorités compétentes à leur engagement et discuter avec elles des progrès réalisés sur les recommandations dont elles ont la responsabilité. Le Forum des ONG a déjà mis en place un cadre permanent d'échange où les organisations internationales, les OSC et

les ministères techniques se rencontrent. Pour les droits des enfants, le ministère technique concerné est le Ministère de la Femme et de l'Enfant.

Ouattara Yenipoho

APDH Action pour la Protection des Droits de l'Homme, Président de la section régionale de Pondoukou

Cette formation nous a permis d'apprendre à faire le plaidoyer avec les mots justes, appropriés et avec la pertinence nécessaire. J'ai compris la pertinence du temps et du calendrier, des mots à utiliser pour être efficace. Vu la qualité de la formation, cela nous aidera pour les prochaines activités et nous transmettrons ce savoir à notre région. Toute formation est bienvenue pour avoir des acquis et les partager avec les collègues de ma région. C'est ma première formation sur l'EPU et il y aura besoin d'un suivi. Nous allons



rédiger une fiche de plaidoyer car aujourd'hui, nous avons tous les éléments pour le faire. La formation nous a fourni les outils, l'assurance et la confiance pour lancer ce processus de rédaction et pour maximiser l'efficacité de notre plaidoyer lors de la Pré-session nationale. Concernant le suivi, nous allons utiliser l'EPU comme un nouvel instrument pour mener un travail de sensibilisation aux droits de l'homme et de promotion des droits de l'homme. La mise en œuvre doit être ressentie par le citoyen lambda et notre objectif est de sensibiliser le citoyen lambda aux impacts que l'EPU peut avoir sur sa vie quotidienne

Marthe Pedan Coulibaly

Comité de suivi EPU, Coordinatrice nationale



Le Comité de suivi EPU s'est beaucoup impliqué depuis 2013 ; nous avons essayé d'apporter notre contribution dans le processus EPU et avec la formation, nous nous sommes rendu compte qu'il y a d'autres éléments essentiels à prendre en compte tels que le plan de mise en œuvre des recommandations. Nous allons essayer d'exploiter ce plan d'action pour le rapport d'évaluation à mi-parcours. Concernant l'implication des parlementaires et des médias dans l'EPU, nous n'avons pas encore collaboré avec eux mais la formation nous a appris que ce sont des acteurs clés. Les parlementaires adoptent les lois et ils doivent donc être informés des législations à faire passer pour faciliter la mise en œuvre des recommandations et connaître leur

responsabilité aussi dans le processus. Dans un premier temps, nous allons retransmettre en direct l'EPU de la Côte d'Ivoire, puis vulgariser les recommandations reçues auprès des OSC, des parlementaires et des journalistes. Nous allons également contacter les ministères techniques. Toutes ces actions doivent être menées en partenariat avec le CNDH et certaines



Promoting and strengthening
the Universal Periodic Review
<http://www.upr-info.org>

activités avec le Secrétariat d'Etat aux Droits de l'Homme. Nous avons déjà collaboré tous ensemble. Nous devons ensuite finaliser le plan de mise en œuvre des recommandations et continuer le suivi avec la matrice fournie par UPR Info. Le Comité de suivi EPU participera à la Pré-session sur la Côte d'Ivoire à Genève en avril 2019.



Promoting and strengthening
the Universal Periodic Review
<http://www.upr-info.org>

Contact



UPR Info
Rue de Varembé 3
1202 Geneva
Switzerland



Site internet <http://www.upr.info>



Téléphone: + 41 (0) 22 321 77 70



Informations générales
info@upr-info.org



<http://twitter.com/UPRInfo>



<http://www.facebook.com/UPRInfo>